Il faut prendre en compte les caractéristiques des nouvelles technologies pour limiter les risques.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 19/09/2024

Saisine liée : POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"

Renaud Vedel, Ex-Coordonnateur national pour l'intelligence artificielle

> ***"Lorsqu'une nouvelle technologie comme l'IA s'applique à des produits et des services, il est important de prendre en compte ses caractéristiques afin de limiter les risques."***

Renaud Vedel, Ex-**Coordonnateur national pour l'intelligence artificielle**, auditionné par la Commission temporaire "Intelligence artificielle" du CESE dans le cadre de la saisine "Émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans la société : adapter l'action publique au service de l'intérêt général ".

© - copyright CESE - Novembre 2026